



Consulat Général
de Belgique
GENEVE

Lettre du Consulat Général – Janvier 2009

INFORMATION SUR LA BELGIQUE

Nouveau Gouvernement belge

Voici la composition du nouveau gouvernement belge dirigé par le chrétien-démocrate flamand Herman Van Rompuy. Il ne comprend que quatre "nouveaux" par rapport au gouvernement sortant d'Yves Leterme - le Premier ministre lui-même et les ministres de la Justice, de l'Intérieur et de la Fonction publique.

Il repose comme le précédent sur une coalition de cinq partis, deux flamands (chrétien-démocrate CDV et libéral VLD) et trois francophones (chrétien-démocrate CDH, libéral MR et socialiste PS).

PREMIER MINISTRE :

Herman Van Rompuy (CDV)

VICE-PREMIERS MINISTRES :

Didier Reynders (MR) : Vice-Premier ministre, ministre des Finances et des Réformes institutionnelles

Laurette Onkelinx (PS) : Vice-Premier ministre, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique

Karel De Gucht (VLD) : Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères

Steven Vanackere (CDV) : Vice-Premier ministre, ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles

Joëlle Milquet (CDH) : Vice-Premier ministre, ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances

MINISTRES :

Stefaan De Clerck (CDV) : Justice

Sabine Laruelle (MR) : PME, Agriculture et politique scientifique

Marie Arena (PS) : Intégration sociale, Pensions et Politique des grandes villes

Pieter De Crem (CDV) : Défense

Paul Magnette (PS) : Climat et Energie

Charles Michel (MR) : Coopération au développement

Vincent Van Quickenborne (VLD) : Entreprise et simplification administrative

Annemie Turtelboom (VLD) : Politique de migration et d'asile

Guido De Padt (VLD) : Intérieur

SECRÉTAIRES D'ÉTAT :

Étienne Schouppe (CDV) : Mobilité

Carl Devlies (CDV) : Coordination de la lutte contre la fraude

Bernard Clerfayt (MR) : Modernisation des Finances, fiscalité environnementale et fraude fiscale

Olivier Chastel (MR) : Affaires étrangères et européennes

Julie Fernandez-Fernandez (PS) : Personnes handicapées

Melchior Wathelet (CDH) : Politique des Familles

Jean-Marc Delizée (PS) : Lutte contre la pauvreté

La Belgique 10e bailleur de fonds d'ONUSIDA

Le 9 septembre 2008 se déroulait, à Bruxelles, la consultation annuelle entre la Coopération belge et ONUSIDA, programme commun des Nations Unies sur le SIDA. Les buts de cette consultation furent de mener un dialogue politique, d'évaluer les programmes financés par la Belgique et de relever la cohérence interne en regroupant tous les intéressés. La Belgique fut le 10ème bailleur de fonds d'ONUSIDA pour la période 2006-2007.

La contribution financière de la Belgique pour la période 2008-2011 s'élèvera à 17,6 millions d'euros. La contribution de la Coopération au développement belge pour la lutte contre le SIDA aurait décuplé en 10 ans, sachant qu'il s'agit, ici, d'une estimation minimaliste: en effet, un grand nombre de programmes de la Coopération au développement belge ont une composante 'SIDA', comme p.ex. les programmes sur les soins de santé reproductive et sexuelle.

Un professeur belge se voit décerner le prix Christoffel Plantin

Ce prix, initiative du Fonds Christoffel Plantin, est décerné chaque année à un Belge résidant à l'étranger dont les activités, peu connues en Belgique, contribuent au rayonnement de la Belgique à l'étranger.

Le Professeur belge [Patrick De Decker](#), co-directeur de [la Research School of Earth Science](#) au sein de l'ANU (Australian National University) à Canberra, est le lauréat de ce prix – édition 2008.

Il est un des grands spécialistes des océans, des grands fonds marins et des milieux aquatiques, de l'histoire du climat et du changement climatique, et expert en paléontologie.

Il a reçu le prix le 13 octobre 2008 à Anvers.

Un compatriote élu à un poste-clé au sein du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat de l'ONU

Le Belge Jean-Pascal van Ypersele a été élu le 3 septembre 2008 à la vice-présidence du GIEC, le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat. Ce groupe d'experts a été créé en 1988 par l'OMM (Organisation météorologique mondiale) et le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement). Divers rapports ont été produits par le Groupe qui compte des milliers d'experts spécialisés dans les aspects scientifiques et socio-économiques du changement climatique.

En 2007, le GIEC a reçu le Prix Nobel de la paix aux côtés d'Al Gore.

Respecté tant dans les pays en développement que dans les pays industrialisés.

Jean-Pascal van Ypersele, professeur à l'UCL, était précédemment vice-président du groupe II du GIEC, un groupe chargé e.a. de cerner les incidences du changement climatique et d'envisager des stratégies d'adaptation. Le Professeur van Ypersele est une personnalité respectée tant dans les pays en développement que dans les pays industrialisés. Il dispose d'un savoir-faire internationalement reconnu en tant que climatologue et expert dans l'édification de passerelles entre sciences et politique. Il est également très attentif à la problématique du développement durable. C'est un négociateur aguerri qui s'est toujours distingué par son expertise scientifique, sa connaissance approfondie du GIEC et sa grande ténacité.

En Belgique, Jean-Pascal van Ypersele est Président du Groupe de travail « Energie et Climat » du Conseil fédéral du Développement Durable. Il a également joué un rôle important dans le cadre du « Printemps de l'Environnement », un processus dont l'objectif est d'établir des engagements politiques, notamment en tant que président de l'atelier consacré au changement climatique et à l'énergie renouvelable.

La Belgique célèbre le 60ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

Le 10 décembre 2008 fut célébré le 60ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. La Belgique a également rendu hommage à cet impressionnant arsenal de protection des droits de l'homme qui a vu le jour grâce à la Déclaration.

La DUDH, fruit du travail de représentants de toutes les régions du monde et de toutes les traditions juridiques, reconnaît l'indivisibilité et l'interdépendance de l'ensemble des droits de l'homme, qu'ils soient civiques ou politiques, ou bien économiques.

Les droits repris dans la déclaration sont universels et inaliénables : ils s'appliquent toujours et à tous les individus. La DUDH est un document vivant gardant toute son importance, non seulement en période de conflit et dans les sociétés victimes de la répression, mais également en temps de paix dans des démocraties établies, où elle permet de s'attaquer à l'injustice sociale et à sauvegarder la dignité humaine.

En Belgique, le 60ème anniversaire de la DUDH, ainsi que le thème des droits de l'homme en général, ont donc été mis à l'honneur à l'occasion de plusieurs événements et conférences, et notamment une soirée spéciale au Conservatoire de Bruxelles le 9 décembre 2008.

La Belgique, 4e place au classement mondial en matière d'attraction d'investissements étrangers

Selon l'étude intitulée "Foreign Direct Investments, trends and developments", de Leo Sleuwaegen, professeur à la Katholieke Universiteit Leuven (KUL), la Belgique occuperait la 4e place au classement mondial en matière d'investissements étrangers (année 2006). Seuls les USA, le Royaume-Uni et la France devancent la Belgique. Avec un influx de 72 milliards de dollars contre une sortie de 63 milliards, la Belgique obtient donc un très bon résultat avec ce solde positif de 9 milliards. Aussi bien en matière d'emploi, qu'au niveau de la valeur ajoutée, l'importance économique des entreprises étrangères en Flandre et à Bruxelles est à la hausse. En 2007, il y avait en Flandre 5.318 sociétés étrangères de production et de services en Belgique, soit 7% du total. Elles comptaient près de 600.000 employés, soit 41% du total dans ces secteurs. Avec 57,4 milliards d'euros, elles ont réalisé plus de la moitié de la valeur ajoutée (51 %).

**Le Consulat Général de
Belgique par e-mail:**
geneva.consular@diplobel.fed.be
Les délégations:
**Communauté française de
Belgique et Région wallonne:**
walbru.geneve@ties.itu.int
Gouvernement flamand:
david.maenaut@coo.vlaanderen.be
**Les représentations
commerciales et économiques:**
Région wallonne:
jean-marie.waregne@ties.itu.ch
Région de Bruxelles Capitale:
elvira.solowianiuk@brussels-switzerland.com
Région flamande:
zurich@fitagency.com
**Business Club
Belgo-Luxembourgeois en
Suisse:**
bhc@bhc-businessclub.ch

EVENEMENTS BELGES A GENEVE, VAUD ET VALAIS

Jours fériés et fermeture des guichets du Consulat Général de Belgique en 2009

En 2009 , les guichets du Consulat Général de Belgique à Genève seront fermés les jours fériés suivants ; jeudi 1^{er} janvier, vendredi 2 janvier, vendredi 10 avril (Vendredi Saint), lundi 13 avril (Lundi de Pâques), vendredi 1^{er} mai (Fête du travail), jeudi 21 mai (Ascension), lundi 1er juin (Lundi de Pentecôte), mardi 21 juillet (Fête Nationale belge), jeudi 10 septembre (Jeûne Genevois), lundi 2 novembre (Jour des morts), vendredi 25 décembre (Noël), jeudi 31 décembre (Restauration genevoise). En cas d'urgence, le Consulat Général peut être contacté au numéro de garde suivant : 079/205.31.90.

Participation belge au Bazar du Cercle féminin des Nations Unies

Le 25 novembre dernier, le Bazar traditionnel du Cercle féminin des Nations Unies s'est déroulé au Palais des Nations à Genève. Grâce aux sponsors SN Brussels Airlines, Scapa, Miko, Destrooper, Léonidas, Looza et Belcolade et à la qualité des produits belges - dentelles, chocolat, pralines, sirop de Liège, pain d'épices, bières, jus de fruits, biscuits,... le bénéfice s'élève à 5.830 CHF. Nous désirons également remercier les nombreux compatriotes volontaires pour leur participation enthousiaste.



Nos meilleurs vœux pour l'Année 2009

L'équipe du Consulat Général de Belgique à Genève profite de cette occasion pour vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2009.

Consulat Général de Belgique - Rue de Moillebeau 58 - Case postale 473 - 1211 Genève 19

Tél : 022/ 730.40.00 - Fax : 022/ 730.40.17

Site : <http://www.diplomatie.be/genevafr>

Assemblée générale extraordinaire de la Société royale Union belge de Lausanne

*Madame Regine DE CLERCQ, Ambassadeur de Belgique à Berne et Monsieur Hugo BRAUWERS, Consul Général de Belgique vous invitent à participer à une assemblée générale extraordinaire de la Société royale Union belge de Lausanne, qui se tiendra le **vendredi 6 février 2009 à 18h** à la **Fondation de l'Hermitage** (Rez-de-chaussée de la Ferme- Route du Signal, 2 à 1018 Lausanne).*

Ordre du jour

- *Continuation de la Société royale Union belge de Lausanne*
- *Liste des personnes présentes*
- *Présentation des candidats à la Présidence*
- *Election d'un Président*
- *Composition et élection du Comité*
- *Questions diverses*

Toute personne désirant présenter sa candidature comme Président ou comme membre du Comité devrait se manifester le plus vite possible, via le formulaire ci-joint, auprès de M. Hugo BRAUWERS, Consul Général de Belgique pour les Cantons de Vaud, Valais et Genève. Téléphone : 022/730.40.02 ou par e-mail : hugo.brauwers@diplobel.fed.be

Pour tout autre renseignement, veuillez prendre contact avec Mme HERMANS , Assistante de M. Brauwers au 022 730 40 12 .

Genève, le 16 janvier 2009

Assemblée générale extraordinaire de la Société royale Union belge de Lausanne

Je pose ma candidature en tant que :

- Membre du Comité de la Société royale belge de Lausanne
- Président(e) de la Société royale belge de Lausanne

Je propose comme candidat – membre du Comité :

1.
2.
3.

Nom : Signature :

A renvoyer avant le 3 février 2009 à Monsieur Hugo BRAUWERS
Consul Général de Belgique
58, rue de Moillebeau
1209 Genève

E-mail : hugo.brauwerts@diplobel.fed.be
Fax : 022/734.50.79